Image not found or type unknown

Fiché aux "stup" - respect de la loi?

Par **fred7506**, le **03/01/2016** à **22:30**

Voici mon cas :

Il y a 3 semaines, je reçois un appel du commissariat de Grasse me demandant de passer obligatoirement avant la fin de la journée car un homme était en garde à vue pour trafic de stupéfiants étant donné que je figurais sur son répertoire téléphonique.
Me doutant que la police a dû intercepter quelques sms, inutile donc de mentir : oui je connais cet homme. Oui je lui ai acheté seule fois 2 grammes de Meph.
Arrivé au commissariat, tout se passe gentiment, je confirme mes propos téléphoniques.
Au moment de signer ma déposition, le policier m'informe que je serai peut-être convoqué au Tribunal étant donné que j'avais "tout de même commis un délit"
Il me dit ensuite que je dois désormais figurer sur les fichiers des services de police comme "usager de stupéfiants" et que c'est pourquoi mes empreintes digitales ainsi que mon ADN seront prélevés à la fin de l'entrevue.
Il m'a fait signer ma déposition ainsi que le document pour être fiché.
J'ai donc fourni un échantillon ADN, mes empreintes digitales ainsi que ma tronche photographiée.

Aujourd'hui je me pose la question si tout ceci est bien normal... d'autant que je viens d'apprendre que me voila fiché pour 20 ans.
Merci de m'éclairer à ce sujet

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés